



# *Lè z'Ecové et Lè Potai*

**Echos et potins**

No 14 juil.09

## **EDITORIAL**

Comme évoqué dans la dernière édition de « votre » journal, l'activité de la Municipalité est un peu plus calme cette année que lors des précédentes. Et bien qu'aucun chantier de génie civil ou de construction ne soit visible, l'exécutif fait avancer différents projets qui ont toute leur importance pour notre commune, par exemple :

Le contrôle du débit de la source d'eau potable du Laviau à Rovray se poursuit, et les résultats sur douze mois seront connus en fin d'année. Ils aideront à la décision de poursuivre ou non l'étude pour la mise en place éventuelle d'une installation d'ultrafiltration qui permettrait de diminuer notablement la teneur en nitrate de l'eau du réseau, ainsi que d'améliorer sa teneur en calcaire. Les mesures effectuées jusqu'à ce jour sont encourageantes.

Des contacts ont été établis avec Swisscom, afin que les liaisons téléphoniques, et internet depuis le territoire communal soient améliorées. Mais le rendement financier, souhaité par la grande régie des télécommunications, d'une telle amélioration ne répondant pas aux critères appliqués en la matière, la négociation s'avère des plus difficiles.

D'autres activités, tout aussi administratives mais beaucoup plus plaisantes, ont également occupé l'exécutif.

En début d'année, il a organisé une réception à l'attention des nouveaux citoyens, celles et ceux ayant atteints leur majorité civique ainsi que les personnes ayant choisi de s'installer récemment dans notre commune. C'est autour d'une fondue que ce sont retrouvées ces dernières et les représentants des autorités communales. Après une présentation d'ordre

pratique et chiffrée de la commune par le Syndic des lieux, c'est Rémy Pache, Président du Conseil général, qui a adressé un message de bienvenue aux personnes présentes, allocution teintée d'histoire, de bon sens et de sagesse.

Dans un autre registre, les Municipalités de Rovray et de Chavannes-le-Chêne ont pris congé du commandant du corps de sapeurs-pompiers. José Durussel a assuré cette responsabilité durant 12 ans, et en guise de remerciement il lui a été remis un cadeau de circonstance. Pour le remplacer, il a été fait appel à Sébastien Mercier, qui sera secondé par Loïc Gallandat.

Le 27 septembre prochain, les citoyennes et citoyens vaudois sont appelés à se prononcer sur l'initiative « D'Artagnan », pour une police cantonale unifiée. A titre personnel et à l'unanimité, les membres de votre Municipalité vous encouragent à accepter cette dernière. La sécurité de tous les citoyens du canton doit être assurée de manière égale, où qu'ils soient domiciliés. La criminalité, petite ou grande, ne connaît pas frontière nationale, ni et surtout pas de limite communale. Il est grand temps, qu'à l'instar de nos voisins, Neuchâtel et Berne par exemple, notre canton se dote d'un corps de police efficace avec un commandement unique, à même d'intervenir partout sur le territoire. La sécurité de toute la population vaut bien le sacrifice de quelques petits barons de polices municipales accrochés à leurs privilèges.

Bon été à toutes et tous.

Pour la Municipalité  
André Gallandat, Syndic

## Administration communale

Le bureau est ouvert le lundi de 19h15 à 19h45

Tél. 024/430.20.13, Fax 024/430.20.78, Email [commune@rovray.ch](mailto:commune@rovray.ch)

Le bureau sera fermé les lundis 20 juillet, 3 août, 17 août et 31 août en raison de l'horaire d'été.



## Agence d'assurances sociales

Nous vous rappelons que l'antenne d'Yvonand est ouverte uniquement le mardi après-midi .

Tél. 024/557.72.93, Fax 024/557.72.97

## Police des constructions

Pour les modifications ou constructions de minimales importances, nous vous prions de retirer le document « Demande de dispense d'enquête » auprès du greffe municipal, de le compléter et le retourner à la Municipalité qui procédera à une enquête restreinte au niveau communal.

Pour les autres travaux, vous devez fournir à la Municipalité un dossier complet, élaboré par un architecte ou géomètre agréé par la CAMAC. Dès ce printemps, la Municipalité a décidé de mandaté le bureau technique d'Yvonand pour tout le contrôle et le suivi des dossiers de mise à l'enquête.

Pour toutes questions vous pouvez contacter M. le Syndic.

## Corps des sapeurs pompiers

Nous vous informons que dès le 1<sup>er</sup> février dernier M. Sébastien Mercier de Chavannes-le-Chêne a été nommé commandant du corps en remplacement de M. José Durussel qui a désiré cesser son activité, nous tenons encore une fois à remercier ce dernier pour son dévouement.



## Transport bénévole

Pas de moyen de locomotion : contactez M et Mme Droz au 024/430.12.44 de 11h<sup>00</sup> à 13h00.

Votre participation aux frais : 70 centimes le km.

## La rubrique du député

Le mois dernier l'Office Fédérale de l'Environnement (OFEV) a annoncé le triplement de la taxe CO2 pour 2010 (CHF 12.00 à 36.00 par tonne d'émission de CO2). Cette décision fait partie des objectifs fixés par les Chambres Fédérales en 2007.

Pour 2009, il n'y a pas eu d'augmentation car l'objectif de diminuer de 10 % le volume des émissions CO2 en 2007 a été atteint.

Et pour 2008, pas de diminution selon l'OFEV, donc hausse de la taxe.

Cette augmentation suscite évidemment un certain mécontentement dans l'économie privée et chez les particuliers.

Le triplement de cette taxe rapportera plus de 500 millions de francs à la Confédération dont le tiers serait reversé à différents programmes d'assainissement énergétiques des bâtiments. Sur le principe ce genre de programme pourrait être utile, mais ces dernières mesures sont des compétences des cantons et non de la Confédération.

Economie suisse demande que cette hausse de taxe soit reportée à des temps meilleurs.

Les débats pour des énergies douces sont fréquents, mais lorsque les projets sont présentés, certain milieu de la nature s'y opposent souvent par crainte de modifier le paysage.

Je souhaite un bon été à tous.

José Durussel



Bienvenue aux nouveaux habitants domiciliés dans nos villages :

**A Arrissoules:** Simond Gander Myriam, Gander Christophe et Jessica

**A Rovray:** Jaberg Beatrice

**Naissance** : Gallandat Théo le 14 juin 09 fils de Sabine et Sébastien

**Départ**

**d' Arrissoules** : Gallandat Dolly, Morel Nathalie

**de Rovray** : Gallandat Denise

**Nous rappelons aux propriétaires qu'ils ont l'obligation d'annoncer les arrivées et les départs de leurs locataires au greffe municipal dans les 10 jours.**

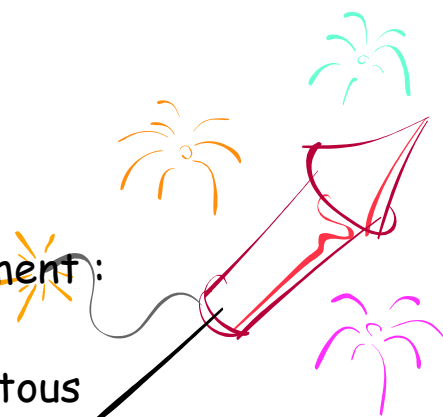
# Fête nationale 2009

C'est avec plaisir que nous vous convions à partager ensemble la soirée du 1<sup>er</sup> août 09, autour du feu à Arrissoules (route d'Yvonand) à 21h<sup>00</sup>.



Nous vous proposons également :

- saucisses offertes à tous
- boissons au bar



Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux dans un esprit d'amitié et de traditions.



Pour les habitants de la commune qui désirent entreposer du bois (uniquement non traité) sur le feu du 1<sup>er</sup> août, il est possible de le faire, à partir du 30 juillet, en contactant au préalable Jacques-Olivier Gallandat (tél. 024/430.18.78).